Observation collaborative pour des pratiques musicales inclusives

Souffrance psycho-sociale et santé mentale des chanteurs et chanteuses

La crise Covid ayant amplifié les phénomènes de stress, de perte de sens, et multiplié les fractures et bouleversements pour les musiciens, en particulier les chanteurs et chanteuses, contraints de s'adapter à un environnement de pratiques en constante évolution, *Musique en Territoires* et l'AFPC-EVTA France souhaitent mettre à disposition de leurs membres et des parties prenantes une **analyse objective** pour tirer les leçons de cet effondrement et **dégager des perspectives pour des pratiques musicales inclusives**, avec des recommandations de dispositifs, d'actions et de moyens adaptés.

C'est pourquoi un **processus collaboratif d'observation** a été initié qui comprend la réalisation de deux enquêtes nationales sur Les **risques psychiques et psycho-sociaux pour les chanteurs et les chanteuses dans les pratiques et enseignements professionnels et amateurs**, avec un volet complémentaire sur les **pratiques d'accueil des personnes en situation de handicap dans l'enseignement et les pratiques de la musique**, en coopération avec MESH (Musique Et Situations de Handicap).

Périmètre

Les pratiques vocales de toutes esthétiques et domaines (professionnel et amateur), et les enseignements artistiques, de l'initial au supérieur, au niveau individuel, collectif et institutionnel.

Méthodologie

- Impliquer les parties prenantes de la filière dans une démarche collaborative, au sein d'un Comité d'orientation, pour l'organisation, le suivi et la promotion des résultats de ce processus d'enquête (plus de 20 structures représentées*).
- Organiser un large recueil d'expériences et d'attendus au travers d'ateliers interactifs et d'une recherche - action articulée autour des études.
- S'adjoindre des compétences d'enquête et d'analyse scientifiques : un laboratoire et des experts chargés de réaliser ce processus d'enquête (statistiques, entretiens…), au sein d'un comité scientifique, en relation avec les partenaires impliqués.
- Formuler des préconisations aux acteurs politiques, institutionnels, professionnels...

Calendrier

Le calendrier prévisionnel de réalisation s'échelonne sur une durée initiale de 12 mois, avec :

- La mise en œuvre des modalités d'enquête : questionnements, cahier des charges (janvier – mars 2023),
- La phase de collecte des données via un questionnaire en ligne (avril – mai 2023),
- L'analyse des données et la formalisation de recommandations par l'équipe de recherche (juin – septembre 2023),
- Un travail collégial de préconisations, recommandations et propositions d'expérimentations avec les partenaires (octobre – décembre 2023),
- Une rencontre nationale de restitution et partage des résultats en décembre 2023,
- La promotion des résultats ainsi que des expérimentations complémentaires sur toute l'année 2024.

Partenaires

- Créée en 2003, l'association **Musique en Territoires** regroupe des structures (association ou établissement public) qui œuvrent pour le développement et l'accompagnement des pratiques musicales dans les territoires, du local au national. Elle s'inscrit dans une perspective d'intérêt général et se donne pour objectif de faciliter le travail en réseau et la conduite de chantiers territoriaux utiles à ses membres dans le domaine du développement culturel, particulièrement en faveur des pratiques artistiques et de la création musicale. Son action se traduit notamment par des rencontres, des dispositifs d'accompagnement de formation et des publications. https://www.musiqueenterritoires.com

- L'**Association française des professeurs de chant** a été créée en 1987 et présidée, les premières années, par deux grandes figures de l'art lyrique : Régine Crespin (de 1987 à 1990) et Gabriel Bacquier (de 1990 à 1993). Ce dernier est aujourd'hui le Président d'Honneur de l'association.
  L'APFC est membre de l'EVTA (European Voice Teachers Association), institution qu'elle a présidée en 1999-2000. Depuis 2011, pour renforcer sa dimension européenne, notre association s'intitule AFPC-EVTA France.
  L'**AFPC-EVTA France** se donne pour objectif permanent de réunir et de représenter les professeurs de chant en activité dans l'ensemble des structures d'État ou privées. Elle accueille également des experts scientifiques et médicaux de la voix ; à ce titre, elle est un lieu où s'exprime un pluralisme d'idées et d'approches de la voix chantée.
  L'AFPC-EVTA France a trois missions fondamentales, toutes liées à l'enseignement du chant :
  - Maintenir une veille permanente sur les travaux de recherche sur la voix et les disciplines connexes, ainsi que les approches novatrices en matière de pédagogie du chant,
  - Organiser des colloques, congrès et tables-rondes rassemblant toutes les disciplines de la voix et participer à l'échelle européenne et internationale aux principales manifestations des grandes organisations de professeurs de chant,
  - Faciliter le partage des savoirs et expériences au sein de la communauté, par le biais de ce site, de notre page Facebook et de nos publications.

  https://www.afpc-evta-france.com

Pour participer à cette démarche, nous vous invitons à contacter :

Stéphane GROSCLAUDE, coordinateur (sg@musiqueenterritoires.com, 01 47 00 76 16)
Laurence FAIGENBAUME, chargée de mission (mission@musiqueenterritoires.com)

LE PROJET EN DÉTAILS

Contexte

Le cadre réglementaire posé par la Loi de 2005 a favorisé l'accès des personnes en situation de handicap au bâti et, dans une moindre mesure, aux pratiques et à la création musicales. Les étapes de sa mise en œuvre ont permis une prise de conscience des enjeux liés à ces situations et à l'accompagnement des pratiques, mais les encadrants, *a fortiori* les référents handicap, sont sur-sollicités sans que les compétences et conditions d'exercice ou d'accueil soient précises, voire définies.
Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de travaux ou publications permettant d'avoir une vision **sur la réalité des pratiques d'accueil inclusif en France dans le domaine des pratiques musicales professionnelles, en amateur et des enseignements artistiques.** Une analyse objective sur l'ensemble du territoire national est cependant essentielle pour formuler des recommandations de dispositifs, d'actions et de moyens adaptés.

Problématiques et besoins identifiés

Les principales problématiques couvertes portent sur :

- État des lieux de la santé mentale dans le monde du chant
- Les risques psychologiques et sociaux en général : diagnostic, dispositifs, gestion (moyens, RH ...),
- Comment sensibiliser « ouvrir la parole » pour orienter et accompagner ?
- Prise en compte et expression de la diversité (religieux – profane, musiques classique – actuelles, ...)
- Les aspects juridiques et réglementaires : référents légaux, droits et devoirs juridiques (responsabilité des dirigeants / responsables…)
- Les précautions à prendre avant les activités : sécurité, santé, soins…
- Les institutions de référence et les contacts

Les principes fondateurs du processus d'observation :

- Couvrir le périmètre des pratiques musicales de toutes esthétiques et domaines (professionnel et amateur), au niveau collectif et des enseignements artistiques, de l'initial au supérieur
- Repérer, inviter et impliquer les parties prenantes de la filière (organisations, institutions collectivités, communautés et personnes qui souhaitent contribuer à ce processus) aux différents stades de l'observation (Identification des enjeux stratégiques et opérationnels, organisation, suivi et la promotion des résultats de ce double processus d'enquête.)
- Organiser avec ces partenaires un large recueil d'expériences et d'attendus.
- S'adjoindre des compétences d'enquête et d'analyse scientifiques : un laboratoire et des experts seront chargés de réaliser ce processus d'enquête (statistiques, entretiens…) en relation avec les partenaires impliqués.
- Un déroulé sur 8 mois
- Formuler des préconisations aux acteurs politiques, institutions…

Principaux enjeux

Les enjeux sur le plan de la santé sont de trois niveaux :

Au niveau individuel :

- Rendre lisible, dans la communauté professionnelle et les instances publiques (santé et culture), la réalité de la souffrance psycho-sociale chez les chanteuses et chanteurs et son impact au plan personnel, professionnel, social et économique
- Prévenir les problèmes de santé mentale, de toute cause, en y apportant au plus tôt les évaluations et réponses adéquates
- Favoriser et protéger sur le long terme la santé psychique des professionnels en réduisant les facteurs de risque personnels ou liés au cadre de travail.

Au niveau collectif (ensemble vocal, relation au chef et collègues, DRH...) :

- Promouvoir l'importance de la détection précoce
- Offrir des réponses et ressources adaptées : dispositifs d'accueil et d'écoute, formations, aménagements du cadre de travail
- Questionner les pratiques managériales, diffuser les bonnes pratiques (managériale, protocole, cellule de veille)

Au niveau institutionnel (enseignements artistiques, filière culturelle, spectacle vivant…)

- Analyser les enjeux de formation aux risques de santé et psychosociaux dans la pratique musicale (à l'instar des dispositifs sur le son, par exemple)
- Améliorer les cursus de formation de manière à prendre en compte la dimension santé dans les parcours de formation artistique
- Accompagner les professionnels de l'enseignement musical dans la prise en compte des risques psycho-sociaux et de santé dans leur enseignement à chaque étape de la carrière (jeunes en cours d'apprentissage, débuts et en cours de carrière, fin de carrière/reconversion)

Principaux objectifs

Objectiver les risques psychiques et psycho-sociaux des chanteuses et chanteurs et rechercher comment les prévenir et en limiter l'impact suppose de :

- Disposer d'une photographie des pratiques musicales :
  - Données statistiques
  - Identification de l'offre d'enseignement et de pratique (nature des activités et/ou des parcours…)
  - Recensement des dispositions d'adaptations (pédagogiques, d'encadrement, matérielles…)
  - Repérage des dispositifs RH dédiés : compétences personnels et encadrants (référent, plan de formation…), temps de concertation dédié…
  - Identification des politiques et pratiques de communication
- Identifier les leviers et facteurs facilitants à la mise en œuvre de pratiques inclusives (politiques territoriales culture, projets de structures et établissements, réseau de référents…)
- Connaître les besoins et les attentes des encadrants, professionnels comme bénévoles, pour initier ou développer les dynamiques inclusives
- Interroger l'opportunité et la pertinence de la création de titres et diplômes pour la certification de compétences des métiers, fonctions et activités de référent et d'encadrant de pratiques vocales inclusives
- Territorialiser les données (exploitation des données par territoire notamment)
- Formuler des préconisations pour initier des dynamiques inclusives ou renforcer leur mise en œuvre
- Accompagner les acteurs politiques et institutionnels, nourrir et enrichir de nos préconisations, leurs réflexions (ministère de la Culture *via* le SNOP - schéma national d'orientation pédagogique - et documents connexes, régions et départements *via* les SDEA - schémas départementaux des enseignements artistiques-, actions territoriales…)

Perspectives d'exploitation et d'expérimentations

Les résultats de cette observation constitueront une matière précieuse pour :

- Formuler des préconisations, des propositions concrètes, pour initier ou renforcer la mise en œuvre des pratiques inclusives
- Travailler sur des référentiels et la valorisation de bonnes pratiques en matière de solutions à déployer
- Concevoir de nouveaux dispositifs d'accompagnement (ou ajuster ceux qui existent) pour répondre au plus près aux besoins mis à jour des professionnels et des dirigeants bénévoles au sein des associations
- Structurer et partager des ressources mises à disposition des fédérations et des acteurs concernés/intéressés,
- Changer d'échelle, en passant de « l'expérimentation » (dès qu'on parle d'accessibilité culturelle) pour aller vers un travail de fonds, à partir de données fiables issues de l'enquête permettant d'outiller les lieux de pratique, les collectivités et les services de l'État
- Structurer une offre de formation certifiante en reconnaissance de métiers / emplois par les (futurs) employeurs, avec des parcours modulaires en formation initiale et continue qui s'appuie sur des référentiels de compétences pour l'encadrement de pratiques inclusives et pour la fonction de référent

- Inscrire à cet effet des titres et diplômes pour les fonctions et missions d'encadrement des pratiques musicales inclusives et de référent dans les établissements d'enseignement et les lieux de pratiques de la musique au Registre National de Certification des Compétences (RNCP) et au Répertoire Spécifique (RS) de France Compétences. Cette démarche concerne également la concertation avec les branches et les organisations professionnelles pour l'ajustement des référentiels existants, par exemple les Certifications de Qualification Professionnelle (CQP) de branche ou de filière
- « Servir » les services des ministères concernés (culture, cohésion des territoires, Éducation Nationale...), par exemple pour nourrir les réflexions sur le Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) pour les établissements d'enseignement artistique et les critères de classement des conservatoires, ainsi que pour les dispositifs pilotés par les DRAC
- Territorialiser les données, par une analyse et une exploitation des résultats par région, département, afin d'aider les collectivités territoriales à affiner leurs politiques en faveur de l'inclusion culturelle

Gouvernance

- **Un comité de pilotage** composé des partenaires initiaux : Musique en territoires, MESH, AFPC-EVTA France
- **Un comité d'orientation** composé des représentants de l'ensemble des associations, fédérations et organisations ou personnes volontaires pour participer activement au processus d'observation coordonné par Musique en Territoires en lien avec MESH et l'AFPC-EVTA France,
- **Un comité scientifique,** composé des chercheurs et d'experts issus de différents domaines (sociologie, pédagogie, santé/psychologie…), chargé de mobiliser les moyens d'investigation, de la réalisation de l'enquête, de l'analyse et la restitution des données, ainsi qu'une contribution à la formalisation de préconisations :
    - Vision globale sur les 2 champs d'enquête
    - Expertise sur les étapes
    - Aide à l'analyse et aux préconisations
- **Laboratoires de recherche :** le Pôle enquête de l'Université Savoie Mont Banc pilote la mise en œuvre opérationnelle des enquêtes, avec les laboratoires GipsaLab et LPNC
- **Des groupes de travail spécifiques** pourront être mis en place selon les besoins et les possibilités des parties prenantes.

Cible des enquêtes

Cibles	Organisations *et relais/moyens de les atteindre	Membres
Structures d'enseignement artistique : ▪ 450 conservatoires classés, ▪ 3 000 écoles associatives, ▪ 1 000 écoles territoriales non classées (différentes natures, liées à un ensemble, des ateliers, un centre social, MJC)	▪ FFEA (enseignement artistique associatif) ▪ Conservatoires de France (directeurs/trices) ▪ APFM (profs de formation musicale) ▪ FUSE (usagers) ▪ FNAPEC usagers) ▪ CMF (Confédération musicale de France)	650 300 350 ? ? 1000
Enseignement supérieur : ▪ 16 Pôles d'enseignements supérieur musique ▪ 9 Centres de formation des musiciens intervenants (CFMI)	▪ FNAMI ▪ ANESCAS (pôles d'enseignement supérieur musique) ▪ Conseil national CFMI	4000 16 9
Pratiques musicales en amateur : ▪ Chant choral : 5% de la population (enquête IPSOS – A Cœur Joie 2021) ▪ Orchestres : plus de 10000 orchestres amateurs (projection base CMF) ▪ Musiques académiques / actuelles	▪ CMF (Confédération musicale de France) ▪ UFF Union des batteries fanfares ▪ Orchestres à l'école ▪ Demos (Philharmonie de Paris) ▪ IFAC Institut Français d'Art Choral ▪ ACJ (A Cœur Joie) ▪ AFPC-EVTA France (professeurs de chant) ▪ Musique en Territoires ▪ JM France	2000 ? 90 40 60 P 3000 250 9 400
Pratiques professionnelles Ensembles instrumentaux/vocaux, Syndicats Réseaux professionnels	▪ Profedim (syndicat filière musicale) ▪ FEVIS (Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux) ▪ AFO (Association française des orchestres) ▪ AFPC-EVTA France ▪ UNISSON (chanteurs pro) ▪ UFISC (secteur culturel militant) ▪ FEDELIMA (fédération lieux de musiques actuelles) ▪ SMAC (scènes de musiques actuelles) ▪ CRMA (Centre régionaux de musiques actuelles) ▪ Le RIF ▪ Les forces musicales (syndicat) ▪ France Festivals ▪ SYNDEAC ▪ Hexopée (syndicat filière ECLAT - Animation) ▪ Audiens ▪ Thalie santé	218 180 42 250 ? 50 137 70 11 165 (IDF) 51 86 450 ?